

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1954 B 05359
Numéro SIREN : 542 053 590
Nom ou dénomination : EXAGONE

Ce dépôt a été enregistré le 26/06/2023 sous le numéro de dépôt 38576

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	442 184		442 184	442 184
	Autres immobilisations incorporelles	42 302	40 970	1 332	
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	171 116	135 190	35 926	36 858
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	36 800		36 800	36 800	
TOTAL (II)		692 402	176 160	516 241	515 842
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	567 699	5 800	561 899	532 857
	Autres créances	13 744		13 744	9 590
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	291 437		291 437	142 705	
Charges constatées d'avance	37 035		37 035	76 617	
TOTAL (III)		909 915	5 800	904 115	761 768
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 602 316	181 960	1 420 356	1 277 610

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

36 800

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	31/12/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	300 000	300 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	165 038	165 038
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	15 253	15 253
	Réserves statutaires ou contractuelles	335 000	335 000
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(22 431)	(26 296)
	Résultat de l'exercice	106 856	3 865
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		899 716	792 860
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	14 506	
	Emprunts et dettes financières divers (3)	3 591	3 591
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	27 920	
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	86 823	79 305
	Dettes fiscales et sociales	206 465	188 721
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	3 180	15 600	
Produits constatés d'avance (1)	178 154	197 533	
Total des dettes		520 640	484 750
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		1 420 356	1 277 610
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		106 855,88	3 865,08
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		484 875	484 750
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Etats financiers au 31/12/2022

ANNEXE

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **1 420 356** euros

- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **2 201 684** euros
 - un total charges de **2 094 828** euros

 - dégage un résultat de **106 856** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2022**
- finit le **31/12/2022**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **SAS EXAGONE** .

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 420 356 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 201 684 euros** et un total **charges** de **2 094 828 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **106 856 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Produits constatés d'avance

Les produits ou les prestations perçus et comptabilisés alors que la prestation les justifiant n'a pas été réalisée constituent des produits perçus par avance. Ces prestations sont rattachées à l'exercice de leur réalisation conformément aux dispositions de l'article 944-48 du Plan Comptable Général.

Au 31 décembre 2022, les produits comptabilisés d'avance s'élèvent à 174 154 €

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Engagements en matière d'indemnité de départ à la retraite

L'engagement s'élève au 31 décembre 2022 à la somme de 27 629 euros. Il est mentionné en engagements hors bilan.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- Méthode de calcul utilisée : Unités de Crédits Projetés
- Age de départ à la retraite : Mise à la retraite lorsque le salarié peut bénéficier de sa retraite à taux plein
- Taux de progression des salaires : 2%
- Taux d'actualisation : 3.75 %
- Tables de mortalité : Table INSEE 2016-2018

Créance d'impôt différé

La société EXAGONE a comptabilisé une créance d'impôt différé actif d'un montant de 38 364 € au titre du report en avant de son déficit fiscal constaté au 31 décembre 2020. Cette comptabilisation est conforme aux dispositions de la recommandation de l'Ordre des Experts-comptables numéro 1.20 de février 1987 et à l'avis de la CNCC rendu en septembre 2000. Le produit de cette créance d'impôt différé actif est déductible sur le plan fiscal. Par conséquent, la société a fait application de ce traitement fiscal dans ses états fiscaux. La société a fait application de l'imputation de cette créance d'impôt différée à hauteur de 32 631 € à la clôture de cet exercice clos le 31 décembre 2022. Cette dernière a par ailleurs fait l'objet d'une réintégration fiscale sur le plan fiscal. A la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la société dispose d'une créance résiduelle d'impôt différée sur les sociétés de 2 076 €.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	480 457		4 028			484 486
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	480 457		4 028			484 486
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	31 223					31 223
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier	130 550		62 069		52 726	139 893
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	161 773		62 069		52 726	171 116
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	36 800					36 800
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	36 800					36 800
TOTAL	679 031		66 098		52 726	692 402

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	38 274	2 697		40 970
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	38 274	2 697		40 970
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	21 312	1 829		23 142
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	103 602	8 446		112 049
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	124 915	10 275		135 190	
TOTAL		163 188	12 972		176 160

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<div style="display: inline-block; vertical-align: middle; font-size: 2em;">}</div> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients		5 800		5 800
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		5 800		5 800
TOTAL GENERAL			5 800		5 800

Dont dotations et reprises	}	- d'exploitation - financières - exceptionnelles	5 800	
----------------------------	---	--	-------	--

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

--	--

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	36 800	36 800	
	Clients douteux ou litigieux	6 960	6 960	
	Autres créances clients	560 739	560 739	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	500	500	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	515	515	
	Taxes sur la valeur ajoutée	11 372	11 372	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	37	37	
	Débiteurs divers	1 320	1 320	
	Charges constatées d'avances	37 035	37 035	
TOTAL DES CREANCES		655 278	655 278	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		37		

	31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
--	------------	--------------	-----------	---------------

DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)			7 846	
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	14 506	6 661		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	3 591	3 591		
	Fournisseurs et comptes rattachés	86 823	86 823		
	Personnel et comptes rattachés	20 964	20 964		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	58 228	58 228		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	114 649	114 649		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	12 625	12 625		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	3 180	3 180		
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	178 154	178 154			
TOTAL DES DETTES		492 720	484 875	7 846	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		20 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		5 499			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Observations

Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce	112 184	CLIENTELE GAUDET ET SAULX
Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	320 000	CLIENTELE CGA
TOTAL	432 184	

--

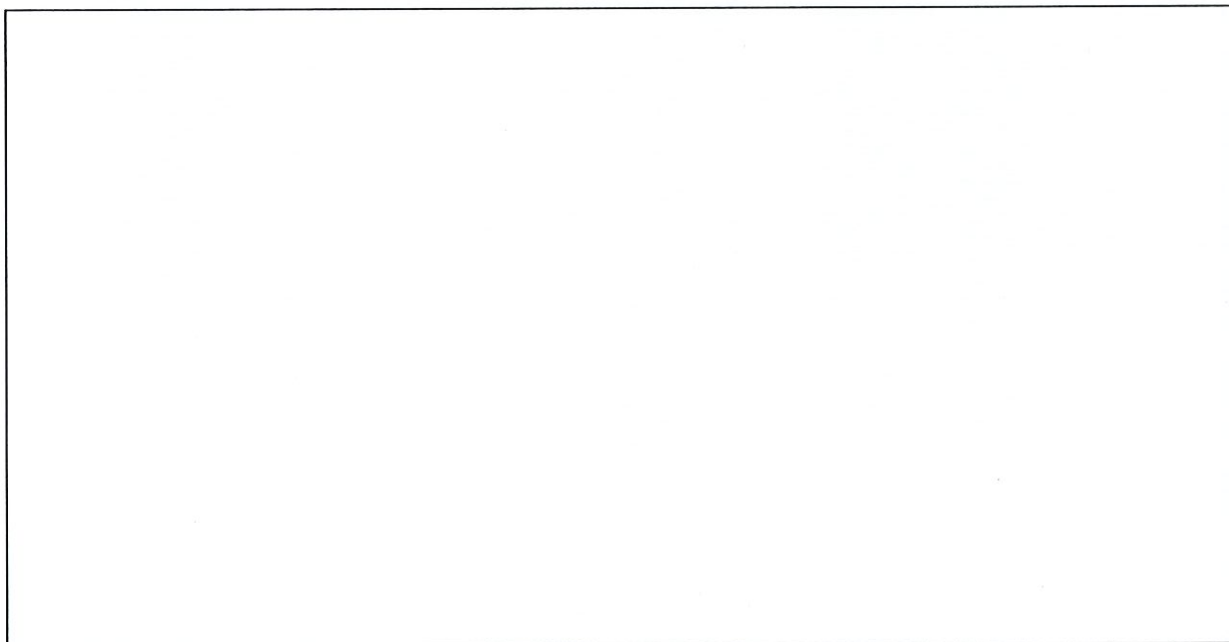
Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	139 524	91 079	48 445	53,19
Autres créances		1 823	(1 823)	-100,00
TOTAL	139 524	92 903	46 621	50,18

--

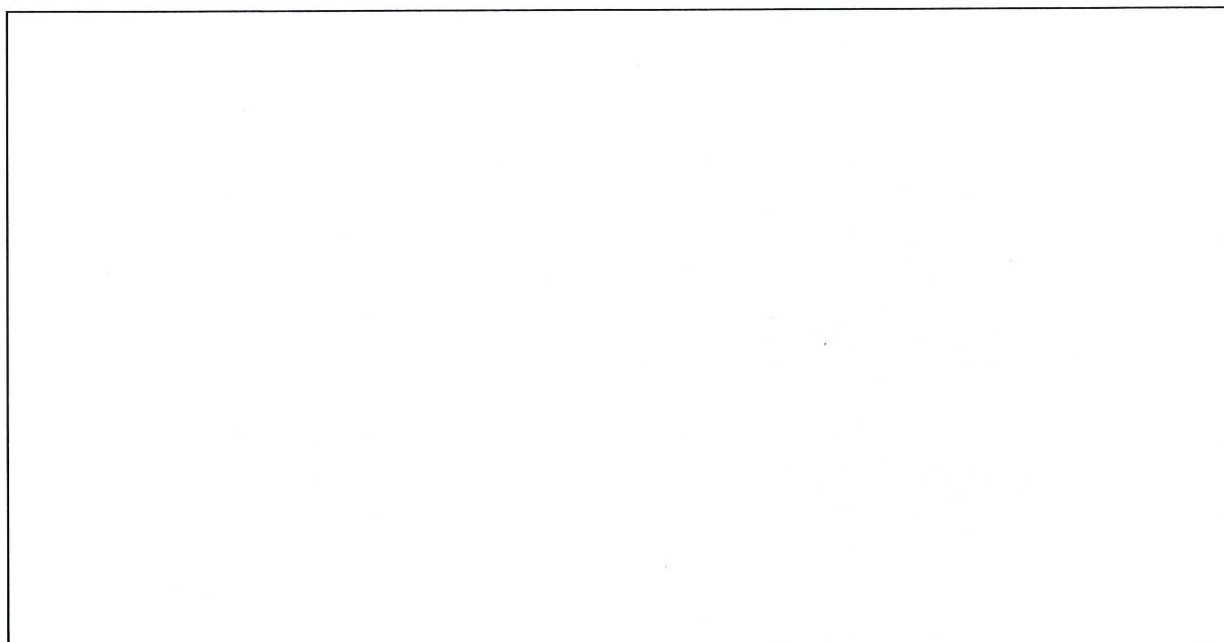
Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5		5	
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 758	1 407	351	24,92
Dettes fiscales et sociales	35 384	35 951	(567)	-1,58
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	3 180		3 180	
TOTAL	40 327	37 359	2 968	7,95



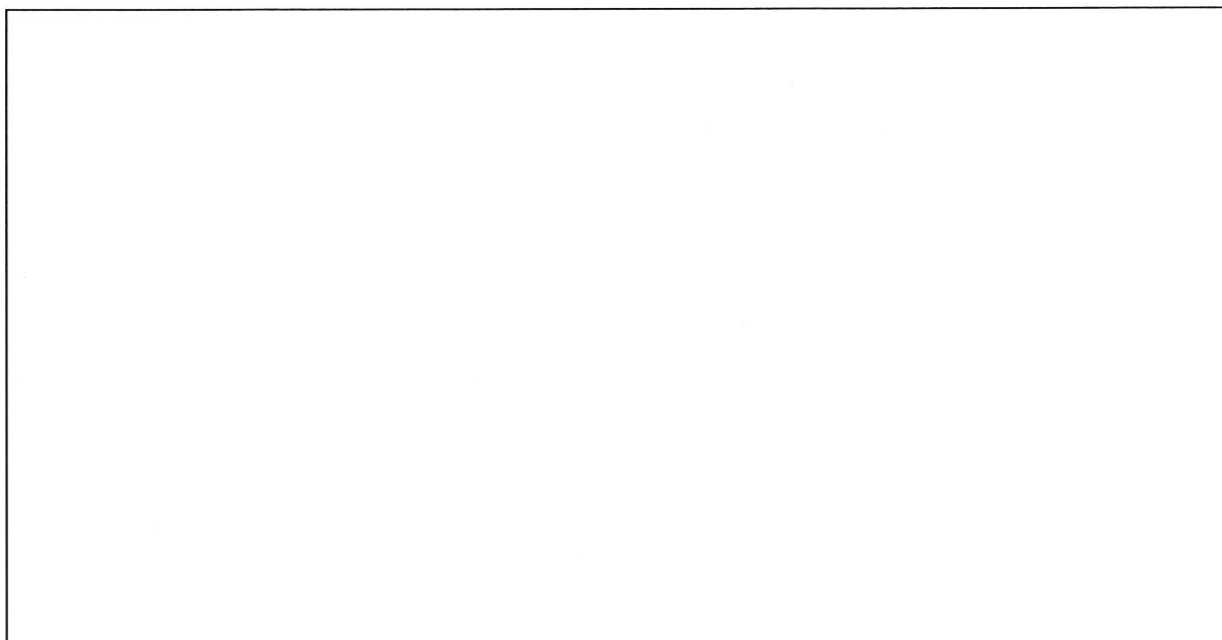
Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	37 035	76 617	(39 582)	-51,66
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	37 035	76 617	(39 582)	-51,66



Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	178 154	197 533	(19 379)	-9,81
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	178 154	197 533	(19 379)	-9,81



Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros

	Capitaux propres clôture 31/12/2021	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2022
Capital social	300 000				300 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	165 038				165 038
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	15 253				15 253
Réserves statutaires ou contractuelles	335 000				335 000
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	(26 296)	3 865			(22 431)
Résultat de l'exercice	3 865	(3 865)		106 856	106 856
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	792 860			106 856	899 716

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 792 860

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 792 860

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 106 856

Capital social

Etat exprimé en euros

	31/12/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	3 000,00	100,0000	300 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	3 000,00	100,0000	300 000,00

--

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros		31/12/2022
Total des produits exceptionnels		335
Produits exceptionnels sur opérations de gestion <i>RENTRES SUR CREANCES AMORTIES</i>	335	335
Total des charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel		335

EXAGONE
Société par actions simplifiée
au capital de 300 000 euros
Siège social : 125/127 Rue La Fayette, 75010 PARIS
542 053 590 RCS PARIS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 JUIN 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 106 856 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	106 856 euros
Report à nouveau antérieur	-22 431 euros
<i>Solde</i>	<i>84 425 euros</i>
A la réserve légale	14 747 euros
<i>Solde</i>	<i>69 678 euros</i>
<i>Prélèvement sur le compte</i> « Réserves statutaires ou contractuelles »	35 000 euros
Qui s'élève ainsi à 300 000 euros	
<i>Solde</i>	<i>104 678 euros</i>
A titre de dividendes Soit 33,33 euros par action	100 000,00 euros
<i>Le solde</i>	4 678 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 4 678 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 52 399,99 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 juin 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président

Dominique LAMBIN

